

COMMUNE DE BOUJAILLES
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2015
COMPTE RENDU

Lieu : Mairie de Boujailles

Président : M. PAULIN Gérard

Secrétaire : Mme DUBREZ Marie-France

Membres présents : tous

Ordre du jour :

- Travaux de la mairie et de la salle des Fêtes
- Syded : transfo cabine haute rue des tilleuls
- Chemin rural de la motte Chopard
- Recensement longueur de voirie communale
- Reconnaissance opérationnelle des ponts d'eau faite par le SDIS
- Coût du déneigement de la gare 2013/2014
- Date pour réunion de la Commission départementale des Impôts directs
- Informations budgétaires 2014 et budget 2015. Mesures prévues par le Gouvernement
- Bois : travaux sylvicoles
- Questions diverses

Monsieur le maire ouvre la séance à 20H.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 6 JANVIER 2015

Sans observations, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DENEIGEMENT

Le maire donne lecture de mécontentement qu'il a reçues du directeur d'école et de Mme S. Mareschal.

Après avoir analysé cet état de fait, le conseil a décidé :

- De convoquer l'employé chargé de cette prestation pour qu'il s'explique sur son travail.
- De chercher d'autres alternatives.
- De dégager, dès le jeudi matin 5 février, les accès des écoles et la place de la mairie avec une équipe de conseillers disponibles.

TRAVAUX MAIRIE ET SALLE DES FÊTES

Après l'ouverture des plis et l'analyse des offres, il en ressort que les travaux d'accessibilité de la mairie et de la Salle des Fêtes ainsi que son réaménagement s'élèvent à plus de 257 000 € TTC, pour un montant estimé à TTC : 367 000 €.

Le maître d'œuvre se charge de régulariser les procédures avec les entreprises retenues et non retenues.

Les dossiers de demande de subvention ont été déclarés complets par la Préfecture et le Conseil Général estimée à 6/7 mois.

Pour le financement de ces travaux, le maire donne au conseil la proposition d'une banque pour un montant de 200 000 € sur 15 ans à 1.77 en taux fixe. Le conseil souhaite étoffer cette offre.

SYDED :

Pour changer le transformateur-cabine-haute situé dans la rue des Tilleuls, le Syded estime le coût des travaux à 65 650 € et la part supportée par la commune à 19 255 €.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de réaliser ces travaux pour les montants respectifs indiqués ci-dessus. **(délib N°1)**

ERDF :

Pour enfouir une ligne HTA entre Frasné-Cessay et Levier, ERDF demande à la commune de signer 3 conventions de servitude pour pouvoir réaliser ces travaux sur ses propriétés. Le conseil examine le tracé de la canalisation électrique souterraine et les contraintes imposées par ERDF.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à signer ces 3 conventions, pour les besoins du service public de la distribution d'électricité. **(délib N° 2,3,4)**

BUDGET 2015 DE FAMILLES RURALES :

Familles rurales a décidé d'organiser 1 semaine de centre de loisirs à chaque petite vacance sauf Noël et en été, il y aura 2 semaines début juillet et 1 fin août. Le montant des charges diminue de 9 147 € et celui des recettes de 6 665 € par rapport à 2014.

Les tarifs sont basés, actuellement, sur les quotients familiaux : de - 20 à + 20 par rapport au tarif médian.

La participation des communes s'élève, en 2015, à 40 681€ contre 40 916 € en 2014.

Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord pour participer avec Courvières à hauteur de 40 681 € répartis en fonction du pourcentage de fréquentation entre les enfants des deux villages. (**délib N°5**)

BOIS :

L'ONF a remis le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de notre patrimoine au cours de 2015. Le conseil a décidé de mettre en concurrence l'ONF en demandant à d'autres entreprises de faire des propositions chiffrées. Le retour des offres est fixé au 13 Février à 12 h 00.

Pour le chemin forestier réalisé cet automne sur la Cabette dans les parcelles 13,12,9 et 54, le conseil décide de le dénommer : « **Route du Bois Marcal** »

RECENSEMENT DE LA LONGUEUR DES VOIES COMMUNALES :

Le dernier recensement date de 1993. La Préfecture nous demande d'établir un nouveau classement de ces voies, qui sert pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Le conseil charge la commission des routes d'établir le nouveau tableau de classement des voies avant le 10 Octobre 2015.

SDIS : RECONNAISSANCE OPERATIONNELLE DES POINTS D'EAU SUR LA COMMUNE :

Dans le cadre de la défense contre l'incendie, un contrôle des points d'eau est fait chaque année pour vérifier leur accessibilité, la manœuvrabilité et l'aspect général.

Quelques anomalies sont à rectifier ou à réparer.

AIRE DE JEUX

Malika BENALI donne au conseil les renseignements qu'elle a obtenus de Altrad diffusion pour les structures de jeux et de l'entreprise Goguely pour l'aménagement du terrain pour un montant global TTC d'environ 15 330 €.

L'emplacement envisagé serait au bout du jardin des « Sœurs », mais l'église étant classée, il faut solliciter l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

DENEIGEMENT DE LA GARE :

Il est assuré par gilles Marchal au prix de 58.50 € HT la tournée.

BALAYAGE :

L'entreprise WAWRZYNIAK a donné ses prix pour 2015 :

- 2 passages/an 515.00 € TTC le passage
- 3 passages/an 487.00 € TTC le passage

Le conseil approuve ce tarif

QUESTIONS DIVERSES :

- La ronde de l'espoir sollicite une aide au profit de la Ligue contre le Cancer, le conseil, après en avoir délibéré, décide de maintenir la subvention à 150 € pour 2015. (**Délib N°6**)
- Le maire fait part au conseil de la demande de Mr ERDAS Ahmet pour un emplacement sur la voie publique d'un commerce ambulant en restauration rapide, le conseil répond favorablement à cette demande.
- En 2015, 4 personnes de notre village atteindront les 90 ans :
Madeleine MOUGET et Louise PAULIN, (les 2 en avril) ;
Aimé THOUVEREZ(en mai) et Henri ROUSSILLON(en septembre).
Ils seront fêtés par la commune le moment venu.

La séance est levée à 22 h 30.

Le maire

Rappel des délibérations prises au cours de la séance :

- **Délibération n°1** : changement du transformateur-cabine-haute rue des Tilleuls par le Syded
- **Délibération n°2, n°3, n°4** : convention de servitude entre la commune et ERDF
- **Délibération n°5** : participation des communes BOUJAILLES et COURVIERES à FAMILLES RURALES
- **Délibération n°6** : Subvention à « Ronde de l'Espoir ».
- **Délibération n°7** : commission d'appel d'offres travaux accessibilité

Signatures :

M. PAULIN Gérard, maire	M. PICARD Fabrice	M. MENESTRIER Henri
M. IELSCH Richard	M. SONNEY Jacques	M. MASSON Julien
Mme BENALI Malika	Mme DUBREZ Marie-France	M. DUBOZ Jean-Marie
M. PAULIN Jean-Marie	cachet de la Mairie	

